

Bulletin de l'IUFE



Institut universitaire de formation des enseignants

Pavillon Mail, Bd. du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4

Responsable du Bulletin : Comité de direction de l'IUFE

Bientôt un rythme de croisière

Dans toutes les filières de formation des enseignants, un immense travail a été accompli ces dernières années. Le lecteur le constatera : pour le primaire, la longue expérience a permis de prendre le nouveau cap de l'année passée avec sérénité. La nouvelle maîtrise pour l'enseignement spécialisé entre dans sa deuxième année ; des corrections sont encore nécessaires, mais elle connaît un beau succès. Plus complexe que les autres, la Formation des enseignants du secondaire (FORENSEC) a connu cette année la première rentrée qu'on peut qualifier de « normale », puisque pour la première fois, aucun nouveau changement a dû être introduit. Ceci a permis d'enfin consolider les procédures et dispositifs de formation.

Un effort tout particulier a été consacré à l'amélioration de la communication auprès des étudiants par la mise à disposition d'un « Guide de l'étudiant » et du « Mémento STAGE-FORENSEC ». Ces documents, contenant l'essentiel des informations concernant le fonctionnement de l'institut, complétés par la séance de rentrée du 5 septembre et les séances d'information sur les stages du 13 et 20 septembre rendues obligatoires, ont permis de répondre à la plupart des questions qui nous étaient adressées après le début des cours.

L'organisation et la planification de cette rentrée académique 2012-2013 devraient nous permettre d'atteindre ce que nous pourrions appeler « rythme de croisière ». Certes quelques points méritent encore d'être améliorés. Les remarques qui nous sont transmises par le biais des représentants des étudiants ou des associations professionnelles nous permettent d'affiner le pilotage de la formation. Les mesures et les propositions discutées dans les diverses commissions nourrissent nos réflexions et débouchent sur des mises en œuvre concrètes susceptibles d'améliorer notre fonctionnement.

L'IUFE doit mener actuellement une réflexion et des discussions approfondies sur le contexte de pénurie de postes qui se dessine dans certaines disciplines. La biologie est concernée depuis deux ans, l'histoire cette année, d'autres disciplines pourraient être menacées. Il a été toutefois décidé qu'aucune formation ne sera fermée, même provisoirement, dans les disciplines qui sont enseignées dans les deux ordres et disposent d'une équipe fixe de formateurs. Comme les années précédentes, certaines formations ne seront pas ouvertes en première année, notamment celles qui ne sont enseignées qu'au

niveau postobligatoire. En parallèle les formations organisées à l'échelle romande pour les disciplines à petits effectifs sont dorénavant finalisées.

Les différentes instances de l'IUFE en charge de la formation des enseignants du secondaire étudient actuellement plusieurs voies pour permettre de mieux réguler les flux des étudiants qui varient très fortement d'une année à l'autre. Les possibilités de faire des stages en responsabilité seront augmentées en diminuant le nombre minimal requis de présence en classe. Des mesures de limitations d'accès aux formations sont à l'étude.

L'accent sera mis dès cette année sur une information précise auprès des étudiants des universités à propos des perspectives d'emploi.

Malgré les tensions générées par les contraintes qui nous lient et la complexité du fonctionnement de l'institut, la direction de l'IUFE sait que les professeurs, les chargés d'enseignement, les formateurs de terrains, les enseignants d'accueil et les étudiants sauront trouver ensemble un réel plaisir aux échanges qu'ils ne manqueront pas de partager.

Pour le comité de direction : Walter Loosli, directeur adjoint

FEP – Formation des enseignants du primaire

Rencontre DIP-FEP

Le président du DIP, soutenu par la SPG, a organisé le 28 septembre une demi-journée d'étude consacrée à la formation des enseignants primaires. Une rencontre similaire avait déjà eu lieu pour la FORENSEC.

En présence des différents partenaires concernés par la formation initiale, le secrétariat général a transmis les demandes du Président du Département. Celles-ci concernent la gestion des flux d'étudiants, la consolidation des compétences de base, les formes de spécialisation, les structures de participation et la reconnaissance du titre.

Le directeur et les délégués de l'IUFE ont ensuite présenté certains dossiers en cours : la gestion des élèves en difficulté, la planification de l'enseignement, l'enseignement de la lecture, les liens avec le nouveau plan d'études romand, les stages et les temps de terrain, la formation continue et la procédure d'admission.

Les échanges qui ont suivi ont permis à la DGEP de souligner l'importance d'une formation initiale et continue

de haute qualité, d'une participation régulière de l'autorité scolaire dans les commissions de l'IUFE et d'échanges réguliers entre le SCOP et la formation initiale.

Maîtrise universitaire en enseignement primaire MAEP

La Maîtrise universitaire en enseignement primaire (MAEP) a démarré cette rentrée avec une première volée de 21 étudiants, titulaires du Certificat complémentaire en enseignement primaire ou d'une licence en Sciences de l'éducation, mention Enseignement.

Cette maîtrise a pour but de répondre aux demandes liées à la complexité du contexte de l'enseignement primaire, qui exige une adaptation continue des connaissances acquises en formation initiale et au-delà, tout en offrant une flexibilité possible des parcours de formation et une ouverture à une mobilité internationale.

Elle vise le développement de nouvelles connaissances et compétences chez les étudiants, orientées vers des approfondissements disciplinaires en didactiques des disciplines et dans les différents champs des sciences de l'éducation, tout en s'appropriant une culture scientifique diversifiée, ouverte sur des thématiques qui concernent l'enseignement primaire.

Elle a également pour objectif d'ouvrir les étudiants au monde de la recherche en les familiarisant avec les diverses démarches d'investigation scientifique en éducation qui caractérisent les études sur des problématiques spécifiques à l'enseignement primaire.

La MAEP pouvant se faire en emploi, plusieurs étudiants poursuivent leurs études tout en enseignant, en Suisse ou à l'étranger.

Reconnaissance CDIP

Le dossier pour la reconnaissance de la formation initiale est entré dans la phase de relecture et de mise en forme. Il est à remettre au président du Département pour le 15 décembre.

MESP - Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé

La formation des enseignants spécialisés change de nom...

Le programme de formation des enseignants spécialisés a été inauguré il y a une année avec l'appellation « Maîtrise universitaire en pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé ». Dans son règlement de reconnaissance des diplômes en pédagogie spécialisée approuvé en 2007, la CDIP inscrit en effet *l'enseignement spécialisé* comme une des deux orientations professionnelles du domaine de la pédagogie spécialisée, l'autre étant *l'éducation précoce spécialisée*. Précisons qu'une Maîtrise en éducation précoce spécialisée, visant la formation d'intervenants auprès d'enfants à besoins éducatifs et thérapeutiques particuliers de la naissance à 4-6 ans vient de débiter à la FPSE en collaboration avec la

HEP-Vaud. Mais, pour revenir à la maîtrise en enseignement spécialisé, nous avons dû profiter du calme estival pour modifier le titre de notre maîtrise qui ne correspondait pas tout à fait aux exigences de la CDIP. Après avoir trouvé la solution sur le plan juridique pour rendre compatibles le type de titre en vigueur à l'université (p. ex., bachelor, maîtrise, certificat...) et la désignation « diplôme » littéralement exigée par la CDIP, le rectorat a approuvé la nouvelle appellation, c'est-à-dire *Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé (MESP)*, à laquelle sera ajouté, conformément aux exigences de la CDIP, *Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé*. La dernière version du règlement d'études figure sur le site de l'IUFE.

L'accueil de la deuxième volée

Septembre a été l'occasion d'accueillir la deuxième volée de la MESP. Celle-ci compte 20 étudiants dont 17 femmes et 3 hommes. Les formations qu'elles et ils ont achevées antérieurement sont diverses : bachelor en sciences de l'éducation, en pédagogie curative, en psychologie, en éducation sociale, certificat en enseignement primaire, master en sciences de l'éducation, en éducation spéciale, en psychologie... C'est donc à partir d'expertises et d'expériences riches et variables qu'un futur corps professionnel d'enseignants spécialisés sera formé à l'IUFE. Nous espérons que l'arrivée des 20 nouveaux étudiants permettra aussi de voir la naissance d'une association ou d'une commission des étudiants en enseignement spécialisé : la défense des intérêts estudiantins et de ceux de la formation ne doit pas être laissée à d'autres voix estudiantines comme par exemple celles de la psychologie.

La mise en place de la deuxième année de formation

Cette deuxième volée entre dans la première année de la MESP. Elle donne ainsi l'occasion aux enseignants responsables des différentes UF de remettre en œuvre des dispositifs certes régulés à partir des évaluations de l'année passée, mais aussi de mettre en place quelques routines de fonctionnement bien économiques ! Car les ressources sont maintenant nécessaires pour achever la conception des UF de la deuxième année du programme et d'en assurer un premier déroulement. L'attention est fortement centrée sur les compétences professionnelles d'enseignant dans les différents contextes d'appui, de classes et d'institutions de l'enseignement spécialisé. Les stages en responsabilité s'achèvent à Noël pour laisser la place du printemps aux derniers cours et à la réalisation du mémoire de maîtrise. Au cours de ce semestre d'automne, les apports et le regard des différents formateurs sont donc rivés sur l'exercice des compétences professionnelles à assumer : tâches d'ordre didactique, pédagogique et collaboratif, tout en considérant les particularités des contextes d'enseignement et celles des besoins des élèves pour apprendre. Il est du ressort des étudiants d'en faire la preuve tout en sachant bien sûr maintenir une posture d'enseignant spécialisé, malgré les risques de plus en plus pressants de se soumettre à la pensée et aux gestes de l'éducateur social, du médecin, du psychologue.

FORENSEC - Formation des enseignants du secondaire

La Forensec a connu sa 4^e rentrée, accueillant cette année 261 étudiants en première année, ce qui porte les effectifs totaux de la formation des enseignants du secondaire à 439 étudiants. Grâce à l'ajustement des calendriers d'inscription, la rentrée et l'organisation du suivi des stagiaires ont pu se faire dans de bonnes conditions, avec des effectifs stabilisés.

L'année 2012-2013 est consacrée à l'amélioration des formations et en parallèle à une réflexion sur les adaptations possibles face aux perspectives de pénurie de places de stage dans certaines disciplines.

Pendant l'année 2011-2012 un travail important d'évaluation et d'enquêtes a été mené, dont il faut maintenant tirer les enseignements.

1. Les évaluations ADEVEN portant sur les cours et, depuis cette année, sur les stages, témoignent d'une satisfaction globale des étudiants ; les aspects à améliorer pointent la charge de travail des étudiants et sa répartition sur l'année, et une meilleure articulation entre stages et formations.

Les équipes ont depuis travaillé à coordonner et ajuster les demandes ; un bilan approfondi est actuellement en cours pour faire un état des lieux précis de la charge de travail des étudiants.

2. Une enquête a été menée au printemps auprès des enseignants accueillant des stagiaires dans les établissements genevois (EDAC), pour collecter leur avis sur l'organisation et le déroulement des stages. Les résultats indiquent une grande satisfaction des enseignants à accueillir des stagiaires, à partager leurs expériences, mais ils demandent un ajustement du calendrier pour améliorer l'information, mieux anticiper la venue des stagiaires et donner plus de souplesse horaire. La « plate-forme » informatisée gérant dorénavant l'inscription et la répartition des stagiaires est bien accueillie. Les dates ont été modifiées dès cette année pour avancer l'inscription et le début des stages d'observation.

3. Enfin la réflexion engagée l'année dernière sur l'élaboration d'un ensemble de principes communs de validation des stages se finalise, pour une mise en œuvre à la rentrée prochaine.

FORDIF - Formation en Direction d'Institutions de Formation

La FORDIF entre dans sa cinquième année. Cette Formation des Directions d'Institution de Formation est proposée par un Consortium qui réunit quatre institutions (HEP-Vaud, IFFP, IDHEAP et IUFE). Cette formation se déclinera bientôt en trois diplômes cumulatifs : un CAS, un DAS et prochainement un MAS qui devrait voir le jour en septembre 2013.

Le CAS de la FORDIF est à présent accrédité par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique. En effet, par décision datée du 22 juin 2012, la CDIP reconnaît à l'échelon national le CAS *en administration et gestion d'institutions de formation* de la FORDIF. La décision vaut non seulement pour les certificats délivrés à partir du mois de mai 2012, mais aussi pour les CAS délivrés avant cette date.

Les titulaires des CAS délivrés avant mai 2012 peuvent donc obtenir une attestation de reconnaissance auprès du Secrétariat général de la CDIP. La question de l'obtention de cette attestation de reconnaissance sera discutée entre la CIIP et la CDIP en vue d'aboutir à une procédure « simplifiée ». Les titulaires des CAS seront informés de la procédure à suivre aussi rapidement que possible. Les personnes titulaires du CAS-FORDIF sont dorénavant autorisées à porter le titre de « responsable d'établissement scolaire CDIP ».

Le 30 novembre a eu lieu à Lausanne la Cérémonie de remise des titres. Cent quatre candidats se sont vus remettre leur diplôme, 82 pour le CAS 2011-12 et 22 pour le DAS 2010-11 en présence du Recteur de la HEP-Vaud, de la Directrice de l'Enseignement supérieur du Canton de Vaud et le Président de la Conférence latine de la Formation des enseignants et des cadres.

Un nouveau *Certificat of Advanced Studies* (CAS 13-14) débutera le 17 janvier à Genève. Il rassemblera une nouvelle fois 60 participants de toute la Suisse romande. La cérémonie d'ouverture aura lieu en présence du directeur de l'IUFE, Bernard Schneuwly. Pour ce nouveau CAS, l'équipe du module d'Intégration dont a la charge l'IUFE sera composée de Frédéric Yvon, Professeur associé, Laetitia Progin et Alain Müller, tous deux chargés d'enseignement à l'IUFE. Le module offert par l'IUFE s'étale sur quatre périodes (les 17-18 janvier 2013 ; 23-24 mai 2013 ; 16-17 janvier 2014 ; 22-23 mai 2014). La nouvelle équipe est impatiente de se lancer dans cette nouvelle aventure.

Dans le cadre de la Formation continue, il est possible de s'inscrire au Colloque « Des écoles autonomes ? Rhétoriques de la gouvernance et ambivalences des acteurs », organisé en l'honneur de Monica Gather Thurler qui a officié comme responsable de module et membre du Comité de Direction et de Coordination de la FORDIF. Il aura lieu du 24 au 26 janvier 2013, à l'Université de Genève.

La page des étudiants

ADEFEP - Association Des Etudiants en Formation Enseignement Primaire

Arrivé au terme de cette année 2012 bien remplie, l'heure est aux bilans. L'ADEFEP (Association Des Etudiants en Formation Enseignement Primaire) ne déroge pas à la règle. Nous profitons donc de cet espace qui nous est offert pour parler de nos dossiers de l'année passée ainsi que ceux du semestre à venir.

Un premier succès, et non des moindres, est le travail pour la mise en place d'une maîtrise en enseignement primaire (MAEP). Suite au basculement de la formation dans le système de Bologne, les futurs enseignants, à la place d'une licence qui était en vigueur jusqu'à présent, se retrouvaient avec un baccalauréat et un certificat complémentaire en enseignement primaire. L'ADEFEP et les étudiants qu'elle représente ont fortement montré leur désaccord avec ce système et ont donc poussé la FAPSE à la création de cette MAEP. Cette maîtrise a l'énorme avantage d'être réalisable en emploi pour une meilleure transition entre la formation initiale et la profession. Il est cependant dommageable qu'à l'heure de HarmoS et du PER, les différentes formations romandes ne soient pas encore capables de s'harmoniser entre elles. Pourquoi de telles différences dans un pays, voire dans une région, si restreinte ? A quand une formation universitaire de niveau maîtrise pour tous ?

Ensuite, après plusieurs mois de discussion et d'échanges de mails, l'ADEFEP est aussi parvenue à réhabiliter des cours de langues, Allemand et Anglais, subventionnés par le DIP. Cette victoire tombe à pic à l'heure où la maîtrise des langues est au cœur des préoccupations des étudiants et de leur futur employeur.

L'association continue également son projet de formations. L'ADEFEP a contacté divers formateurs afin de venir

dispenser aux étudiants qui le souhaitent des formations d'une journée sur des thématiques comme la gestion des valeurs, des religions, de l'actualité, l'animation du Kamichibaï, le climat de classe (Fondation Education et Développement) ou encore le Plan et Contrat de Travail Freinet (SER)...

Nous avons également toujours nos projets un peu plus anciens comme *SOS Admissions* ou *le parrainage*, qui participent à une entraide et une solidarité estudiantine dans le but de réduire les écarts entre les nouveaux étudiants pour que tous aient les mêmes chances de réussites lors de l'admission dans la formation.

Mais aussi de nouveaux projets : en complément d'une formation universitaire axée sur la réflexion sur la base des recherches en éducation, l'ADEFEP a choisi de développer et de valoriser certains outils professionnels lors d'échanges avec des enseignants-praticiens en tables rondes. Suite à un premier semestre ayant rencontré son petit succès, le projet a été reconduit pour cette année. La première table ronde sur le thème de la gestion de l'autorité a réuni une vingtaine d'étudiants autour de cinq professionnels de l'éducation. La prochaine, sur le rôle de directeur, aura lieu courant décembre.

Mis à part cela, l'ADEFEP est de plus en plus représentée dans les différents comités et commissions de la FEP, La confiance qui lui est accordée rend la collaboration Université-étudiants plus riche que jamais.

En espérant que l'association soit tout autant fructueuse pour l'année 2013.

MEES - Mouvement des Etudiants de l'Enseignement Secondaire

L'association a pour principaux objectifs:

- aider les autres étudiants dans la compréhension de l'institut
 - débattre des principaux enjeux de la formation
 - défendre les intérêts estudiantins

Pour que les étudiants du MEES vous aident et vous conseillent: afe.comite@gmail.com (adresse UNIGE en travaux)